

ECOGÎM HIVER

- 2022 / 2023 -



CREGÎM

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

A PROPOS DU CREGÎM

Les Conseils régionaux de l'environnement (CRE) du Québec existent maintenant depuis plus de 35 ans.

Présents aujourd'hui dans toutes les régions du Québec, ils ont le mandat fort important et pertinent de promouvoir le développement durable et la protection de l'environnement de chacune de ces régions.

Le CREGÎM a pour mission d'informer et de sensibiliser les décideurs, les leaders et la population de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine aux enjeux de développement durable et de protection de l'environnement en misant sur la concertation et la représentation des acteurs régionaux et en agissant à titre d'organisme ressource pour le milieu.



Dans ce numéro

- p.3 | Mot du Directeur Général par Intérim
- p.4 | Trombinoscope
- p.7 | Le CREGÎM à la COP 15
- p.9 | Fonds Écoleader
- p.11 | Les Phytotechnologies
- p.13 | Nouvelles Brèves : ZEC DES ANSES

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

La Conférence des Parties sur la biodiversité, organisée en sol québécois en décembre, a mis en lumière la nécessité d'agir et de prendre des engagements et mettre en œuvre des actions pour préserver notre richesse écologique des territoires que nous habitons. Certes, les enjeux de biodiversité sont intrinsèquement liés aux dynamiques des changements climatiques. Il est important de minimiser les impacts de nos actions pour préserver la résilience de nos milieux naturels et de nos communautés. Cela donne un élan pour 2023 et les années subséquentes pour dynamiser notre pouvoir d'agir collectivement en ce sens.



Dominic Lemyre

J'ai accepté d'assurer l'intérim à la direction du CREGÎM pour continuer le travail en lien avec les enjeux environnementaux régionaux. Autant au niveau des collectivités et des entreprises, il y a la possibilité de réfléchir à comment nous pouvons avoir un impact plus positif sur notre environnement.

Que ce soit par l'aménagement de milieux de vie qui répondent mieux aux besoins des gens, par la mobilisation autour d'actions porteuses d'espoir, par l'utilisation de nouvelles technologies, par une gestion plus écoresponsable des opérations et de nos matières, par un plus grand respect des milieux naturels et des services écosystémiques qu'ils nous rendent, pour ne nommer que ceux-là, le CREGÎM vise à supporter les acteurs locaux et régionaux dans leurs démarches et leurs actions.

Vous avez pu constater plusieurs nouveaux visages au sein de notre organisation et c'est un honneur de guider notre équipe dans la réalisation de notre mandat. Les dernières années ont représenté leur lot de défis et ont mis en lumière notre capacité d'adaptation pour modifier rapidement nos habitudes de vie pour répondre aux enjeux actuels de notre société. Nous souhaitons que cette capacité collective et individuelle continue en lien avec les défis environnementaux grandissants de notre époque.

TROMBINOSCOPE



Audrey Minot

Petite introduction conventionnelle sur le parcours professionnel et les formations d'Audrey :

Titulaire d'un premier master en Administration Economique et Sociale et d'un master Juriste des Collectivités Territoriales, Audrey a travaillé 3 ans en tant que juriste à la Maison Départementale des Personnes Handicapées de Saône-et-Loire et 3 ans en tant que Secrétaire Générale des Services à la Mairie de Saint-Sernin du Bois.

Désireuse de changement, elle a fait le choix, il y a 5 ans, d'une reconversion professionnelle aux antipodes de sa formation initiale pour devenir décoratrice d'intérieur et a ensuite créé son entreprise de design.

A son arrivée au Québec en août 2021, elle a poursuivi sa carrière de décoratrice d'intérieur au sein du groupe BMR J.Albert Cormier & fils inc. Ayant toujours eu un attrait pour l'environnement et sa protection, c'est tout naturellement qu'elle a souhaité intégrer l'équipe du CREGÎM avec le poste d'adjointe administrative.

QUI EST-CE ?

5 questions adressées à Audrey pour en connaître un peu plus :

Si tu devais remplacer le titre de ton job par une phrase, quelle serait-elle ?

->> Être le bras droit de la direction générale et un soutien pour mes collègues

Si tu devais choisir un qualificatif pour te définir, ce serait lequel ?

->> Bienveillante

Quelles sont les valeurs au CREGÎM qui t'animent le plus ?

->> La protection de l'environnement et le développement durable sont des domaines qui me tiennent à cœur. Dans la vie de tous les jours, nous faisons entre autres attention de consommer local et bio, de trier nos déchets, d'utiliser le transport en commun via le REGÎM ou bien le covoiturage, d'acheter durable et réutilisable au lieu du jetable, mais également en transmettant cet amour de la nature à nos filles afin qu'elles aussi, aient les bons gestes et comportements.

Quelle est ta saison préférée ?

->> L'hiver car il n'y a plus de limite. En effet, je peux prendre mes raquettes et aller marcher avec ma chienne au milieu de la forêt sans accès restreint.

Quelle est ta plante préférée ?

->>Le sapin car il est un magnifique symbole de la vie et il possède une majestuosité par sa droiture.

Page 4.

Ecogîm hiver 2022/2023

->> Trombinoscope

Christian Besnier, Biologiste forestier, Agent aires protégées et biodiversité.

TROMBINOSCOPE

Après avoir débuté une formation multidisciplinaire en Biologie, science politique, philosophie et psychologie à l'Université de Moncton à Shippagan (au sud de la Baie des Chaleurs), j'ai affiné ma vision d'une longue formation sur mesure en gestion et aménagement des écosystèmes terrestres, ce qui est un hybride transdisciplinaire, dont les axes principaux sont la biologie et la foresterie, et touche également un peu l'agronomie.

Ce qui a le plus défini ma carrière a été ma première expérience de recherche sur les forêts anciennes de l'île René-Levasseur. Je suis tombé amoureux de ces temples de la biodiversité, j'y ai beaucoup appris.



Christian Besnier

À la suite d'une réflexion sur les besoins en restauration écologique du Québec, je me suis installé en Gaspésie dans la Baie des Chaleurs à Saint-Codefroi, sur la terre de mes aïeux, pour effectuer de la Recherche et Développement en Agroforesterie, une solution pour protéger l'agriculture des changements climatiques et aider à restaurer une partie de ces zones déforestées et y amener une plus grande Biodiversité.

Depuis 2007 j'y aménage avec ma conjointe une ferme de démonstration en agroforesterie écosystémique. J'ai également enseigné la mathématique et les sciences pour les adultes et les plus jeunes et travailler pour la Santé publique.

Maintenant que les aménagements principaux de la Ferme sont presque terminés et que mes enfants ont grandi, je peux à nouveau me consacrer principalement à mon amour professionnel, la préservation des forêts et leur aménagement sain et sécuritaire pour que les futures générations puissent également profiter de leurs bienfaits et ainsi limiter les besoins de restauration écosystémique.

Je crois sincèrement que si elle est bien aménagée et protégée, la forêt Gaspésienne peut devenir notre abri contre les aléas climatiques en cours et ceux à venir.

C'est donc avec honneur que je prends cette responsabilité au sein du CREGÎM. Que ce soit pour aider à protéger des territoires comme la Zec des anses et sa biodiversité de forêts anciennes ou encore à porter mon épaule à la roue pour le rétablissement du Caribou montagnard de la Gaspésie et de son territoire, j'apporterai mes idées et efforts pour m'assurer également que les Gaspésiens y gagnent dans ces processus au niveau économique et de leur qualité de vie.

Page 5.

Ecogîm hiver 2022/2023

->> Trombinoscope

TROMBINOSCOPE



Shannon Rudy

Shannon a rejoint l'équipe du CREGÎM en septembre 2022.

Pugnace et convaincue de l'importance des missions du CREGÎM, Shannon a su relever des challenges de belle ampleur.

Tour à tour responsable en Ressources-Humaines, agent du Fonds Écoleader, agent de Synergie Gaspésie, puis Directrice Générale par intérim du CREGÎM, Shannon a su répondre aux attentes de nos partenaires économiques aux enjeux environnementaux et occuper les missions inhérentes à la direction de la structure en apportant une écoute active et en suivant une ligne conductrice basée sur la bienveillance.

Pierre angulaire de notre écosystème, son cœur n'a jamais cessé de battre pour ce qui l'a fait le plus vibrer : créer des interconnexions entre les personnes qui ont des intérêts en commun à partager. La dimension humaine est une notion vitale pour laquelle Shannon a décidé de se concentrer intégralement par la création de sa structure de conseils en ressources-humaines.

Elle a franchi le pas en se lançant dans une nouvelle aventure avec son entreprise spécialisée en RH : Safire RH Conseils

Consultante/ Advisor, CRHA
St-Siméon-de-Bonaventure
Cell : 581-886-3735
Courriel/Email
shannonsafireconseils@outlook.com



Page 6.

Ecogîm hiver 2022/2023
->> Trombinoscope

LE CREGÎM À LA COP 15 SUR LA BIODIVERSITÉ:

Nous commençons l'ÉCOGÎM avec un petit retour en arrière en 2022 pour bien représenter l'importance de l'événement tenu à Montréal en décembre. La 15e Conférence des Parties sur la biodiversité a rassemblé des gens de communautés de partout dans le monde pour échanger et prendre des mesures pour mieux protéger la biodiversité mondiale.



2020 UN BIODIVERSITY CONFERENCE

COP 15 / CP-MOP 10 / NP-MOP 4

Ecological Civilization-Building a Shared Future for All Life on Earth

KUNMING – MONTREAL

Comme à son habitude, il y a eu l'organisation officielle de l'événement qui a permis à des acteurs politiques de tenir des négociations pour guider les actions pour répondre aux enjeux de biodiversité. Celles-ci ont mené à l'adoption d'une entente basée sur 4 axes et qui comprend 23 cibles qui visent à orienter les gouvernements dans l'effort planétaire pour préserver la biodiversité, dont voici [le lien](#) qui renvoie vers le texte intégral.

Ceux-ci font donc suite aux Objectifs d'Aichi, pour la période 2011-2020, qui furent somme toute considérés comme un échec au niveau de la mise en œuvre globale. L'adoption de la nouvelle entente Kunming-Montréal, dont l'adoption a été retardée par les conséquences de la pandémie, s'étendra sur la période 2023-2030. Il y a donc 7 ans pour mettre en œuvre les volontés exprimées par ce consensus mondial, et nous espérons que les résultats seront à la hauteur des ambitions.

Page 7 .

Ecogîm hiver 2022/2023

->> Le CREGÎM à la COP 15

LE CREGÎM À LA COP 15 SUR LA BIODIVERSITÉ:

En marge de l'événement politique, de nombreuses organisations de la société civile se sont mobilisées, par l'entremise du Collectif COP 15, pour rassembler des représentants de communautés et d'organisations d'un peu partout dans le monde. De nombreuses communautés autochtones ont été présentes pour faire valoir leurs perspectives et affirmer le leadership de leurs communautés à propos des enjeux de biodiversité. De nombreuses activités, dont des conférences multiples sur des sujets d'intérêts ont été offertes dans divers lieux avoisinants pour partager et informer les gens à propos d'enjeux à échelle variable. Cette dynamique permet également d'influencer en coulisses les représentants politiques en marge des négociations officielles.



Le CREGÎM a délégué un représentant sur place et nous avons assisté également à quelques conférences à distance, qui nous ont permis d'interagir et de se tenir au courant de divers enjeux liés à la biodiversité. Nous sommes satisfaits de l'entente mondiale qui a été convenue et des engagements de nos gouvernements qui ont été exprimés en marge de l'événement. Nous espérons et contribuerons à ce que ceux-ci soient réellement mis en œuvre pour éviter de reproduire la dynamique en lien notamment avec les Objectifs Aichi, soit en quelque sorte de passer de la parole aux actes!

Pour en connaître davantage sur les travaux du Secrétariat de la convention sur la diversité biologique, basé à Montréal, vous pouvez consulter [leur site internet](#) qui contient une mine d'information sur le sujet.

LE RETOUR DU FONDS ÉCOLEADER

Après une période d'inactivité dû à sa popularité, le fonds Écoleader est officiellement de retour. Le gouvernement du Québec avec le Fonds d'Action Québécois pour le Développement Durable (FAQDD), Écotech et le Centre Québécois de Développement Durable (CQDD) ont annoncé officiellement le renouvellement du fonds Écoleader pour un an, avec une enveloppe budgétaire de 8,3 millions mise à la disposition des entreprises. Le fonds Écoleader permet d'aider les entreprises qui souhaitent mettre en place une gestion d'affaires écoresponsables ou être accompagnées dans la préparation à l'acquisition de technologies propres. Le fonds Écoleader peut soutenir les entreprises par le biais d'une aide financière, de l'apport d'experts en différents volets du développement durable ou en les accompagnant dans la recherche de subventions pour les aider dans la voie d'une économie verte

QU' EST-CE ?

Depuis sa création en 2019, le fonds Écoleader a permis à plusieurs entreprises de bénéficier de subventions pour des projets ayant des effets environnementaux et économiques bénéfiques. Au total, pour le territoire du Québec, ce sont plus de 1 250 entreprises qui ont bénéficié de financements via le fonds Écoleader.

Avec l'importance accordée aux questions environnementales de la part des gouvernements, les entreprises voient de plus en plus les avantages quant à la mise en place d'une gestion d'affaires écoresponsables ou l'implantation de technologies propres au sein de leur organisation. En effet, la préservation de l'environnement pour les générations futures est plus pertinente que jamais avec les changements climatiques perceptibles partout sur le globe.

Une étude récente a démontré que 3 à 5 % des entreprises sur le territoire québécois ont choisi un modèle d'affaire basé sur le développement durable. Un des objectifs du fonds Écoleader est d'informer et de sensibiliser les entreprises aux bienfaits du développement durable. À travers son réseau de conseillers qui représente les 17 régions administratives du Québec, le fonds Écoleader espère que le nombre d'entreprise qui intègrera le développement durable dans leur modèle d'affaire soit plus élevé. Les actions des dernières années ont porté leurs fruits, en permettant à des entreprises québécoises de finaliser des projets grâce à l'aide que leur a apporté le fonds Écoleader.

FONDS ÉCOLEANDER EN GASPÉSIE

Pour le territoire de la Gaspésie, ce sont plus de 300 entreprises qui ont été sensibilisées à l'existence du fonds Écoleader et aux avantages du développement durable. De ces entreprises, une trentaine ont obtenu de l'aide d'expert, et / ou du financement ou des subventions pour accomplir leurs projets. Ces derniers ont permis de diminuer les gaz à effet de serre, d'avoir une meilleure gestion des matières résiduelles et de diminuer l'empreinte écologique. Ces projets ont également eu des effets économiques non négligeables pour ces entreprises. Les entrepreneurs de la région y sont favorables et possèdent une belle ouverture d'esprit envers le développement durable. En effet, nous pouvons constater une augmentation des entreprises qui choisissent ce modèle d'affaire dans la région gaspésienne

Il peut sembler parfois difficile de choisir entre les bénéfices économiques et la réduction des impacts environnementaux de nos actions. Or, il est démontré qu'il est possible d'obtenir des avantages économiques et des bienfaits pour l'environnement en faisant appel aux meilleurs experts et aux bonnes personnes ressources. Une perception externe ou un changement de culture organisationnelle peuvent avoir pour effet d'optimiser des procédés. C'est pourquoi le fonds Écoleader a été mis en place afin de permettre une facilitation des entreprises vers une économie plus verte.



Avec le retour officiel du fonds Écoleader, c'est avec plaisir que nous allons accueillir les projets des entrepreneurs locaux qui souhaitent obtenir une aide financière ou une expertise pour concrétiser leurs projets en lien avec une meilleure gestion d'affaires écoresponsables ou l'implantation d'une technologie propre.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site du fonds Écoleader : [Adopter des pratiques écoresponsables et des technologies propres - Fonds Écoleader : Fonds Écoleader \(fondsecoleader.ca\)](https://www.fondsecoleader.ca)



LES PHYTOTECHNOLOGIES

Quand on pense aux technologies propres, on a en tête l'innovation, des avancées technologiques quelconques ou encore des machines immenses très sophistiquées et très coûteuses financièrement. On croit aussi que les technologies propres sont utilisées par de grandes entreprises qui possèdent les moyens financiers et les connaissances pour les implanter au sein de leur structure. La phytotechnologie vient démentir tous ces biais qui nous viennent en tête quand nous pensons aux technologies propres.

QU'EST-CE ?

La phytotechnologie est tout sauf une technologie propre avancée technologiquement avec un coût élevé. Les phytotechnologies sont des technologies propres axées sur les plantes et les avantages de celles-ci sur la biodiversité environnementale.

La phytotechnologie se définit ainsi : Les phytotechnologies sont des technologies bâties par l'intervention humaine qui utilisent les plantes vivantes pour optimiser la livraison de divers services écosystémiques. Elles sont utilisées pour offrir des services comme épurer l'eau, l'air, le sol, contrôler l'érosion et le ruissellement, restaurer des sites dégradés, séquestrer des gaz à effet de serre ainsi que réduire la chaleur et la vitesse des vents.

Dans les phytotechnologies, les plantes et leurs alliés fongiques ou bactériens travaillent en synergie. Les phytotechnologies sont de plus en plus présentes en milieu urbain. Elles permettent de contrer les îlots de chaleur qui sont un problème important pour les villes. De plus, les toits des immeubles en milieu urbain deviennent plus verts. L'installation de toits verts permet de développer des produits agricoles en milieu urbain sur les toits des immeubles, ce qui permet de développer une autonomie agricole. Ils permettent également de diminuer les îlots de chaleur, de réduire l'écoulement des eaux de pluie ainsi que d'augmenter la qualité de l'air et de l'eau. L'Allemagne est le chef de file de ce type de toit.

Page 11.

Ecogîm hiver 2022/2023

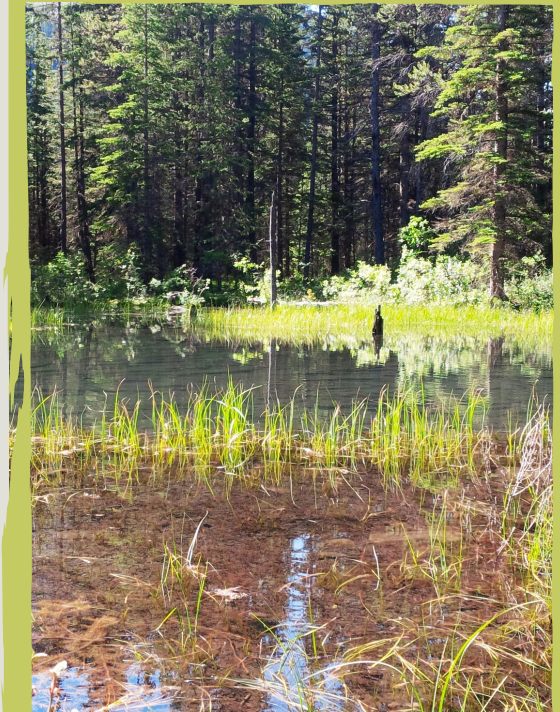
->> Les phytotechnologies

DES PLANTES PURIFIANTES

Des villes comme Montréal ont elles aussi décidé d'adopter les toits verts dans la construction de nouveaux immeubles.

La phytotechnologie ne consiste pas seulement aux toits verts. La phytoremédiation consiste à la décontamination à l'aide de plantes, de matières organiques et de micro-organismes. Les marais filtrants, les murs végétalisés, les haies brise-vent, les barrières sonores végétales, la bio rétention et les jardins de pluie, la stabilisation de bandes riveraines et les arbres de rue sont tous des éléments qui font partie de la phytotechnologie. Les marais filtrants permettent de traiter une large gamme d'eau usée et de faire l'épuration des eaux. Les plantes favorisent le développement de micro-organismes et l'oxygénation du milieu. Les murs végétalisés ont l'avantage d'optimiser la régulation thermique des bâtiments. En effet, l'évapotranspiration permet le rafraîchissement pendant l'été et les végétaux réduisent le refroidissement éolien pendant l'hiver.

Les haies brise-vent permettent de réduire la vitesse du vent. Elles servent à contrer l'érosion et l'assèchement du sol, à favoriser l'accumulation de neige au sol limitant l'érosion éolienne hivernale sur les sols dénudés, à réduire la dispersion des odeurs et à offrir un refuge à la biodiversité. Les barrières sonores végétales ont l'utilité de réduire la pollution sonore, de bien s'intégrer dans l'environnement de part leur



esthétisme et de permettre une acceptabilité sociale plus grande que les murs traditionnels en béton. Ce sont des systèmes ayant pour fonction de filtrer, retenir, ralentir, infiltrer et évaporer l'eau de pluie et l'eau de ruissellement. On peut séparer les systèmes de gestions des eaux pluviales en plusieurs catégories au regard de leurs fonctions : les ouvrages de rétention, d'infiltration, de transport et d'évapotranspiration des eaux pluviales.

La bio rétention sert à filtrer, retenir, ralentir, infiltrer et évaporer l'eau de pluie.



LE RÔLE DES ARBRES

Les bandes riveraines peuvent être utilisées pour plusieurs rôles comme la prévention de la pollution aquatique de source diffuse (limiter le ruissellement de surface, empêcher le transfert des particules de terre érodée, des fertilisants ou des pesticides). On leur attribue également une fonction paysagère et d'habitat pour la biodiversité. La dernière catégorie de phytotechnologie est les arbres de rue. Ces derniers ne semblent pas appartenir à la catégorie des technologies propres alors qu'ils peuvent contribuer à atténuer l'impact des changements climatiques sur les humains en luttant notamment contre la pollution de l'air, les épisodes de smog, et les îlots de chaleur urbains. Les différentes catégories de phytotechnologies ont toutes des avantages qui permettent d'améliorer la qualité de vie et de l'environnement.

Au Québec, plusieurs experts sont spécialisés dans les phytotechnologies. Dernièrement, sont intervenus, dans une présentation du Fonds Écoleader, Rousseau Lefebvre et le Laboratoire en Agriculture urbaine qui se spécialisent dans les tests de faisabilité ainsi que l'implantation de la phytotechnologie. Plusieurs subventions sont disponibles pour aider les entrepreneurs qui voudront se lancer dans des projets de phytotechnologies. En effet, il y a le Fonds Écoleader, le programme Essor d'investissement Québec, le Fonds Vert du ministère de l'environnement, le programme OASIS du MELCC, le fonds pour les infrastructures naturelles d'Infrastructure Canada et bâtiments communautaires verts et inclusifs d'Infrastructure Canada.

Les phytotechnologies font partie des technologies propres tout à fait naturel et auxquelles les avantages sont nombreux et permettent de résoudre certains problèmes tels que les îlots de chaleur, l'érosion et d'améliorer la biodiversité.

Les phytotechnologies méritent donc à être plus connues.



``BRÈVES NOUVELLES`` ZEC DES ANSES

Projet d'aire protégée sur le territoire de la Zec des Anses:

Une étape officielle a été réalisée au courant de l'hiver 2023 avec le dépôt du pré-projet au Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Le projet est soutenu par la SNAP Québec dans le cadre de l'initiative Plein Aire, subventionnée par le MELCCFP.

Celle-ci permet de fournir une proposition de base au ministère qui vise à être adaptée tout au long du processus menant à la création d'une aire protégée. Par ailleurs, des travaux sont en cours de manière à réfléchir sur la mise en valeur du territoire pour le bénéfice des communautés, notamment par le développement de l'offre récréotouristique en respect des objectifs de conservation en cours d'élaboration.

Nous verrons, au cours des prochains mois, à mieux faire connaître le projet par des outils de communication spécifiques au projet et voir à réaliser progressivement des actions pour bonifier les connaissances en lien avec la richesse écologique locale.

